

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 229

Artikel: Le coffre-fort de Mme Humbert
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251647>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

droit au désir plusieurs fois exprimé des gens du Noirmont, d'ériger leur commune en paroisse indépendante. Le prince accueillit favorablement leur démarche. La nouvelle paroisse fut canoniquement érigée en 1596 et définitivement séparée de celle de Montfaucon-Saignelégier. Messire Claude Petitcuenot, chapelain au Noirmont, fut confirmé comme premier curé de ce poste important qu'il occupa jusqu'en 1612.

Ce premier démembrement fut suivi d'un second. Les Bois demandèrent à former une nouvelle paroisse. Le prince-évêque, Guillaume de Baldenstein, décréta l'érection de cette paroisse, le 13 novembre 1619, mais à condition que tout fut prêt pour recevoir un curé et de bâtir une église. Les gens des Bois se hâtèrent de doter la fabrique de la nouvelle église, par des dons volontaires. Le Noirmont y contribua pour 200 livres. Le Conseil de toute la Montagne y ajouta 300 livres bâloises, à la condition que les gens des Bois ne réclameraient plus rien à Montfaucon et à Saignelégier. Le 28 juin 1629, les commissaires de l'évêque arrivèrent aux Bois pour faire voter le peuple au sujet du patron. Les nouveaux paroissiens choisirent Ste-Foy, vierge et martyre. On régla la portion congrue du futur curé, qui fut trouvée suffisante. On rédigea le rôle de paroisse. Enfin quand tout fut réglé et arrêté, le prince-évêque prononça la séparation des Bois et du Noirmont et l'érigea en paroisse indépendante. Elle comprenait alors le Peu-Cladie, les Praylats et Cerneux-Godat, avec 506 communians.

Saignelégier, qui depuis longtemps possédait une chapelle desservie par un prêtre et qui fut ensuite la résidence du curé de Montfaucon, demanda formellement au prince-évêque, de Bâle, la même faveur que les Bois. Le prince-évêque, Jean Henri

1) Treize ans après la charte de liberté des Franches-Montagnes, Saignelégier avait déjà une chapelle dédiée à la glorieuse Vierge Marie où le Conseil et la commune de Montfaucon fondèrent un autel en l'honneur de Saint-Nicolas (9 octobre 1397). Cette fondation fut complétée et régularisée le 2 décembre 1454, par l'évêque de Bâle, Arnold de Rotberg. La Franche-Montagne comprenait alors le village du Noirmont les Bois, Muriaux, Saignelégier, le Bémont, le Preslet, la Chaux, les Pommerats, les Breuleux, les Enfers, la Bosse et Montfaucon. Ce sont ces communes qui fondèrent le premier bénéfice de Saignelégier.

jeune ingénieur, ils possédaient chacun un petit avoir qui, sans leur permettre un luxe excessif, leur facilitait néanmoins de remplir largement les obligations que leur position nécessitait.

Aujourd'hui, avec l'héritage Mirkson, ils se trouvaient fortunés; car l'avoir pécuniaire, joint aux biens fonciers de l'oncle décédé, montait à 600.000 francs.

Avec la faculté du travail persévérant dont l'esprit de l'ingénieur était doué, avec l'intelligence vaste qui lui ouvrait un avenir brillant, le jeune ménage avait en perspective des années enviables.

Il fut question du retour définitif en France et d'une installation fixe à Paris.

— Regretteras-tu l'Afrique? demanda un jour Louis à sa femme.

— Enormément, répondit-elle: nous vivions heureux, tranquilles ici; notre bonheur était calme, profond; je crains que le brouhaha de la ville ne le trouble.

— Nous reviendrons, Renée, je te le promets; nous reviendrons nous reposer ici même, dans mes congés.

— Hélas! soupira la jeune femme, d'ici-là,

d'Ostein, donna son consentement à l'érection d'une paroisse indépendante à Saignelégier, en juin 1629. Ainsi trois nouvelles paroisses étaient sorties du démembrement de celle de Montfaucon. Il s'en créa une quatrième celle des Breuleux. Lors de l'érection de la paroisse de Saignelégier, les Breuleux entamèrent aussi des négociations pour arriver à ce même résultat. La guerre de Trente Ans, la ruine des Franches-Montagnes, arrêteront les pourparlers. Ce ne fut qu'en 1661 que la commune des Breuleux demanda formellement sa séparation de Saignelégier. Les gens de ce village, déjà importants à cette époque, firent ressortir, au prince évêque, Jean Conrad de Roggenbach, les dangers que courrait cette localité, entourée de protestants, avec lesquels ils avaient de fréquents rapports. Ils étaient privés d'instructions religieuses leurs enfants n'avaient pas de catéchismes etc... Les gens des Breuleux promettaient de prendre à leur charge la bâtie de l'église, de la cure, de faire la dot du curé, de lui fournir son bois, de lui accorder le droit de pâture etc.... De nombreux dons et des fondations vinrent grossir la caisse de la nouvelle fabrique. Afin de se rendre favorable les commissaires de l'évêque chargés de faire l'enquête, la commune leur fit de beaux présents qu'ils acceptèrent. Des protestants généreux offrirent de même des dons pour l'établissement de la paroisse. L'enquête dura trois jours, du 28 au 30 novembre. L'affaire fut ensuite traitée à fond à Delémont, devant l'official Gaspard Schnorf. Enfin la nouvelle paroisse fut créée le 12 décembre 1661. Elle comprenait les Breuleux, la Chaux, le Roselet et les métairies.

(A suivre.)

Le coffre-fort de Mme Humbert

Aurait fait une belle série de dupes! Et ce qu'il y a de plus drôle c'est que la plupart de ces dupes sortent des rangs de ces hommes réputés très forts, à qui « l'on n'en fait pas accroire » et puisque les traditions du passé ne sont que billevées pour les mioches et les nourrices. Nous vivons dans un temps où Mme Humbert vivait dans un milieu où l'on rit volontiers des vérités appuyées sur les révélations, même si

que sera devenue Yamina? Oh! Louis, que je voudrais qu'il me soit donné de la tirer de l'enfer où elle se consume lentement.

Surpris, l'ingénieur répondit:

— Ma douce amie, ton cœur te fait rêver l'impossible, l'irréalisable!... N'es-tu pas satisfaite de t'être implantée comme tu l'as fait au milieu de ces sauvages!... Dire que tu ne voulais pas croire aux supplices endurés par les deux cents millions de femmes africaines qui vivent comme Yamina!... Doutes-tu toujours?

— Non! oh, non, je ne doute plus; j'ai mis le doigt dans la plaie; j'ai vu des coeurs ulcérés, et c'est justement pour cela que je voudrais en guérir un, un seul.

L'ingénieur réfléchissait.

Le moyen de procurer un adoucissement aux maux de Yamina ne lui apparaissait pas, où, s'il lui apparaissait vaguement encore, il l'entrevoit si gros de difficultés insurmontables, qu'il préférerait ne pas s'y arrêter.

Il demanda cependant:

— Quels seraient tes projets, Renée?

Elle s'approcha de son mari, et, les yeux pleins de tendresse, le visage ému, où se lisait

elles ont été admises par les plus grandes personnes de tous les siècles. Ce n'est pas cette société *Select* qui se laisse conter des histoires de miracles qui auraient été constatés à Lourdes et ailleurs. Inutile d'essayer, ça ne prend pas. Et les érudits, de leur côté, tiennent essentiellement à nous faire savoir qu'ils ne sont plus de ceux à qui l'on peut faire avaler, soit l'existence d'Homère, soit celle de Guillaume-Tell. C'était bon pour nos arrière-grands-pères de se laisser endormir par ces contes bleus. Mais nous, nous savons douter, nous nous méfions! C'est incroyable ce que nous répugnons à trouver les choses croyables!

Or, comme le constate M. d'Azambuja dans les lignes que l'on va lire, pendant que le scepticisme règne ainsi, qui donc partage avec lui le sceptre des intelligences? La crédulité. Et cette crédulité vient d'accomplir une merveille sans précédent.

Une personne dit à une autre: « Dans tel coffre-fort il y a cent millions. » L'autre répète cette information sensationnelle, la colporte, y fait croire autour de lui, si bien qu'au bout d'un certain temps tout le monde est convaincu de l'existence de ces millions fantômes; tout le monde, y compris la Banque de France et de grandes maisons de crédit.

Aucun de ceux qui y croyaient n'avait vu, n'avait touché. On réserve ces exigences aux apologistes de la foi chrétienne. Ici, un oui-dire suffisait, et nul ne songeait à creuser à fond ces questions d'authenticité autour desquelles se livrent ailleurs tant de batailles. « M. X... croit aux millions, se disait-on. Donc je dois y croire. » Et cela faisait un gogo de plus qui y croyait, et qui contribuait à entraîner d'autres.

Et ce qui s'est passé pour les cent millions de l'héritage Crawfoid, ce qui se passe encore dans les campagnes électorales lorsque certaines formules magiques lancées par des candidats malins, obtiennent, comme l'on dit, un « succès fou », sans que nul ait pris la peine de vérifier ce qu'il peut y avoir de pratique ou de chimérique dans les promesses, de solide ou de creux dans les affirmations, de vague ou de précis dans les devises. Pendant longtemps ce fut le substantif « liberté »; aujourd'hui c'est l'adjectif « social ». Beaux mots sans doute, mais que des millions de gens prononcent sans les comprendre, comme ce commandant, cité par Maxime Ducamp, qui, n'ayant confiance qu'en M. Rochefort et voulant lui faire donner le pouvoir suprême, proposait de le nommer « triumvir ».

On croit plus que jamais dans notre Société

d'avance l'acceptation de sacrifices en retour de ce qu'elle allait demander, elle dit doucement, en mesurant, pour ainsi dire, ses mots.

— N'y aurait-il pas moyen, ami, non d'adopter, mais, d'acheter Alim et Aïcha?

— Alim et Aïcha!... Et qu'en ferions-nous ma pauvre femme?

— Puisque nous partons pour Paris, ne pourrions-nous les emmener, les faire instruire, leur ouvrir l'intelligence au bien?... N'accomplirions-nous pas une grande œuvre?

— Te ne réfléchis pas, Renée, que ces deux enfants sont pour leur mère les seules épaves de bonheur qui lui restent, et que, eux partis, elle vivra de désespérances, peut-être de honte avilissante, avec son imagination volcanisée.

— Louis, tu ne penserais pas cela, tu n'hésiterais pas, si tu l'avais vue, lorsqu'elle m'a conjurée d'arracher ses enfants à l'existence dépravante qu'elle mène. Alim et Aïcha sont deux amours, ne les vouons pas à l'abandon intellectuel: le pire des maux dont la nature humaine puisse être atteinte.

(La suite prochainement.)

qui a voulu bannir la croyance, et l'on croit plus facilement, plus aveuglément que jamais, continue M. d'Azambuja. Ce que l'on appelle l'affaire moderne a même contribué à augmenter cette propension à s'en remettre immédiatement à l'opinion d'autrui, car l'on n'a pas le temps de contrôler, et la vie est trop courte pour remonter aux sources, toutes les fois qu'on se trouve en présence d'une affirmation en train de se répandre et de s'imposer. Après avoir bien rié les « cléricaux » qui ont la sottise de croire leurs curés, on se jette soi-même à corps perdu dans quelque secte bizarre où la parole d'un grand homme improvise joue le rôle d'Evangile. On repousse tout dogme, mais on lance sans sourciller des aphorismes prudhommesques. On ne va pas se confesser, mais on court chez Mlle Coquelin.

Inclinons-nous très bas devant le coffre-fort des époux Humbert. Il a une haute valeur symbolique. Quand les Hébreux, dans le désert, adoraient le veau d'or, ils éprouvaient du moins le besoin d'avoir sous leurs yeux une statue en or véritable. Ce que tout un groupe de capitalistes modernes a vénéré pendant quinze ans, ce n'était pas même un veau d'or, c'était une écurie vide, et on la vénérait pour l'unique raison que des voix mystérieuses, s'adressant à la foule massée devant la porte, avaient dit sans se lasser : « Vous savez ? dans cette écurie où vous n'entrerez pas, derrière cette porte qui ne s'ouvrira pas, il y a un veau d'or ! »

PRIX DE DOUCEUR

J'avais trente-cinq ans ; j'étais célibataire, ce qui causait le désespoir de mes parents.

C'étaient des reproches continuels.

— Tu ne vas pas rester garçon toute la vie ? — Tu veux donc être un inutile ? — Un vieux garçon est une branche morte qu'il faut couper. — Quand nous ne serons plus, qu'est-ce que tu deviendras ? Quand tu seras malade, qui est-ce qui te soignera ? — Qui prendra soin de ton intérieur ? — Tu veux donc nous faire mourir de chagrin ? — Il ne manque pas de jeunes filles à marier. — Nous connaissons des partis superbes.

Alors j'avais à subir pour la centième fois l'énumération de tous les partis superbes de la connaissance de mes parents :

Irma Bobichard, fille unique, parents vieux, retirés des mélassest rectifiées, dot solide ; Célestine Rosenville, fille de courtiers en bestiaux, orpheline, belle fortune et espérances, unique héritière d'une tante infirme ayant depuis quinze ans un pied dans la tombe. Henriette Péchaud, fille d'un notaire qui a eu des malheurs dans le temps. Victime d'une erreur judiciaire, (il a été acquitté), il a réalisé une grosse fortune qui jette un voile épais sur son passé. Yvette de la Brancherie, jeune personne très bien élevée, pas très fortunée, mais de si belles relations ! Malvina Fraibois, fille d'un entrepreneur, artiste jusqu'à la racine des cheveux, musicienne jusqu'au bout des doigts, exécute les hautes œuvres, joue de la cithare. Je me méfie des musiciennes. La cithare, est-ce un instrument dans le genre du piano ? J'ai en horreur le piano. Lucie Rasaille, fille d'un haut fonctionnaire des chemins de fer, femme d'intérieur, fait de la tapiserrie, a de l'ordre, de l'économie, Je n'avais que l'embarras du choix.

Ce qui me déplaisait, c'est qu'il n'était jamais question de fortune. Me trouvant à la tête d'une position qui m'assure l'indépendance, je tenais avant tout à épouser une jeune fille qui me plût.

Je faisais la sourde oreille.

Les choses en étaient là, lorsqu'un jour ma tante et ma cousine firent irruption chez mes parents.

— Nous avons ce qu'il faut à Emile ! s'écria ma tante.

Emile, c'est moi.

Allons, bon, me dis-je, encore un parti qui tombe !

— Un parti superbe ! exclama ma cousine.

— Oui, reprit ma tante, une jeune fille charmante, parfaite, très bien élevée, qui peint comme un amour, qui chante comme un séraphin.

— Le nom de cette perle ? demandai-je.

— Charlotte Verduret.

— Et ce qui ne gâte rien, ajouta ma tante, une grosse dot ; son père, a été fournisseur de l'armée.

— Et à ce métier là, dis-je, on ne s'appauvrit pas.

— Si tu ne veux pas de mademoiselle Verduret, dit ma tante, c'est que tu es vraiment trop difficile.

— Oui, ajouta ma cousine, Charlotte est un ange. Nous étions en pension ensemble ; elle a remporté le prix de douceur. Qu'en penses-tu ?

— Si elle a remporté le prix de douceur, dis-je, je n'ai aucune objection à faire.

Il fut décidé que l'on me présenterait.

Quelques jours après, je reçus une invitation des Verduret ; ce fut ma tante qui m'introduisit. Mademoiselle Charlotte, une brune de vingt-cinq ans, fort jolie, me plut tout de suite. Tout en baissant les yeux, elle m'inspecta des pieds à la tête.

Evidemment elle était prévenue.

Je revins, je fus admis à faire ma cour.

La jeune fille était réservée, causait peu ; elle paraissait d'un commerce agréable. Les parents me faisaient bon accueil. Le soir, j'étais invité à prendre le thé ; ma future se mettait au piano et nous chantait quelque chose, comme disait sa mère. Elle avait une voix de contralto. Pendant ce temps, la maman m'énumérait les qualités de sa fille ; le père, allongé dans un fauteuil, fumait d'énormes cigarettes.

Le soir, ma future belle-mère m'ouvrit une bibliothèque chargée de volumes.

— Ce sont des prix remportés par ma fille, me dit-elle ; elle était toujours la première à la pension.

Je manifestai mon admiration.

— Elle a remporté jusqu'au prix de douceur.

— Je le savais, dis-je.

— Voulez-vous que je vous le montre ?

— Je n'osais pas vous le demander.

Belle-maman me passa le volume : *Histoire des reines malheureuses*.

Il faut croire qu'il y en a eu beaucoup, le volume était très gros.

Il était illustré.

Je le feuilletai.

Une gravure représentait l'infortunée Jane Grey prête à livrer son corps charmant au bourreau ; une autre, Marie Stuart, la tête sur le billet ; une autre, Marie-Antoinette montant à l'échafaud.

Madame Verduret me fit l'inventaire de tous les prix obtenus par sa fille. Je dus jeter un coup d'œil sur chaque livre et complimenter l'heureuse mère.

Je n'avais pu encore avoir d'entretien avec ma fiancée ; je profitai d'un soir où nous nous trouvions seuls pour l'interroger sur ses sentiments à mon endroit.

— Mademoiselle, lui dis-je, sur le point de devenir votre mari je désire savoir si ma personne vous agrée.

— Monsieur, me répondit-elle, mes parents vous ont accepté ; une jeune fille bien élevée doit obéir à ses parents.

— Je ne l'entends pas ainsi ! m'écriais-je ;

l'assentiment de vos parents ne me suffit pas ; je veux avant tout avoir le vôtre.

Elle baissa les yeux.

— Je n'ai pas dit, monsieur, que je ne donnais pas mon assentiment.

— Vous consentez ! m'écriai-je.

Transporté de joie, je lui pris une main que je portai respectueusement à mes lèvres et je déposai un baiser furtif sur deux doigts que l'on ne retira pas trop précipitamment.

Ma cousine, avait raison, ma future était un ange ; j'étais indigne de posséder un pareil trésor. Pourtant cette considération ne m'arrêta pas et le mariage fut décidée.

Il fut célébré avec éclat, la famille Verduret fit bien les choses. Pendant huit jours, les bals, les diners, les soirées se succédèrent. De nombreux invités avaient été conviés. Ma femme fut aimable avec tous et se montra tout de suite maîtresse de maison accomplie. J'en étais fier. Quand le dernier invité eut tourné les talons, un vieux cousin qui ne voulait pas s'en aller :

— Enfin, seuls ! dis-je à ma femme ; nous voilà débarrassés des importuns.

— Vous n'êtes guère poli pour nos parents et amis, m'observa-t-elle.

— C'est que je suis si heureux, lui-dis-je tendrement.

Je sortis mon étui à cigarettes ; je me préparai à en allumer une.

— J'espère que vous n'allez pas fumer ? me dit ma femme.

— Une cigarette, une toute petite cigarette.

— Pas la moindre ! répliqua-t-elle d'un ton sec.

— Voyons ; ma chère petite femme.

— Rien du tout.

— La cigarette vous gène à ce point.

— Elle ne me gène pas, mais je ne veux pas que vous fumiez.

— Votre père fume toute la journée.

— Mon mari ne fumera pas. Je ne suis pas comme maman, un agneau qui se laisserait égorguer.

Ah ! mais, pensais-je, ce n'est pas ma femme ; on me l'a changée.

— Dans un ménage, repris-je, il faut se faire des concessions mutuelles ; fumer la cigarette est pour moi une vieille habitude.

— Vous la perdrez, voilà tout !

— Ce n'est pas sérieux, vous plaisantez sans doute ?

— Je vous défends de fumer et maintenant, essayez !

— Et moi, m'écriai-je, je vous défends de me parler sur ce ton !

— Je n'avais pas terminé ma phrase que je recevais un énorme volume sur la tête.

Je me baissai pour le ramasser.

Je reculai, abasourdi.

C'était le prix de douceur !

EUGÈNE FOURRIER.

LETTRE PATOISE

Dé le Vd

Stu que n'ape de bôs tiude qu'ai me l'ai bin rebayie aivo mai fanne de Courroux, en diaint que son hanne aivai téléphonai main ai ne pense peu que mon hichoïre a comme moi, dje in po veye, ai que dain ci temps li, ai n'yaïvaï enco de téléphone, ai peu de pu, le mairtchain aivai bôtai quéqu'un po survoyie l'hanne, qu'ai ne poyeuche pe aivoirti lai fanne. Y tenio de dire soci porceque l'hichoïre a vraie,